

**Mémoire sur le projet de construction d'une usine
de fabrication d'engrais par IFFCO Canada**

**Soumis au
Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE)**

**Par le
Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec**

Présenté en septembre 2013, à Bécancour

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : (514) 383-8000

Télécopie : (514) 383-0311

Sans frais : 1 877 897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal — 3^e trimestre 2013

Bibliothèque nationale

ISBN 978-2-89639-215-5

Introduction

Le Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec représente environ 20 000 travailleurs et travailleuses de différents secteurs d'activité pour qui le développement socioéconomique du milieu de vie est essentiel, particulièrement dans les villes et la périphérie de Bécancour et de Trois-Rivières, zones touchées par le projet qui est soumis à la consultation. Le Conseil est une structure régionale de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) qui, elle, représente près de 600 000 personnes, dans toutes les régions et dans tous les secteurs de l'activité économique québécoise : l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles comme les mines ou la forêt, l'industrie manufacturière comme la métallurgie et les pâtes et papiers, la construction ainsi que bon nombre d'entreprises des services privés et publics.

Même si Bécancour fait partie de la région du Centre-du-Québec, elle est beaucoup plus près de Trois-Rivières (20 km), la plus grande ville de la Mauricie, que de Drummondville (75 km), la plus grande ville du Centre-du-Québec. On peut donc croire que Bécancour partage plus son marché du travail avec la Mauricie, dont la situation se dégrade, qu'avec celui du Centre-du-Québec, dont la situation s'améliore, tant pour le taux de chômage que pour les taux d'activité et d'emploi.

Pour l'année 2012, la Mauricie et le Centre-du-Québec avaient un taux de chômage respectif de 9,7 % et 8,3 % alors que l'ensemble du Québec en était à 7,8 %¹. Les données trimestrielles les plus récentes montrent qu'en 2013 (2^e trimestre), par comparaison avec la même période en 2012, le taux de chômage de l'ensemble du Québec n'a pas changé, alors que celui de la Mauricie a augmenté de 0,9 point de pourcentage et que celui du Centre-du-Québec a diminué de 1,7 points².

¹ INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Caractéristiques du marché du travail, selon l'âge, par région administrative, Québec 2012*, [En ligne] [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_active/stat_reg/ra_age_2012.htm] (Consulté le 16 septembre 2013). Données tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

² INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux d'activité, d'emploi et de chômage, données désaisonnalisées, par région administrative, Québec, 2^e trimestre 2012 au 2^e trimestre 2013*, [En ligne] [www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/parnt_etudn_march_travl/pop_active/stat_reg/ra_taux_trim.htm] (Consulté le 16 septembre 2013). Données tirées de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

C'est dans ce contexte que le Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec se présente devant vous pour donner son appui au projet d'IFFCO Canada. Cela nous apparaît comme une très bonne nouvelle au plan socioéconomique. Dans nos rangs, l'acceptabilité sociale du projet est très élevée. Des préoccupations environnementales sont naturellement exprimées, mais nous croyons que l'entreprise y répond déjà de façon satisfaisante et que l'actuelle consultation du BAPE permettra de dégager d'autres mesures d'atténuation.

Le Conseil tient à souligner qu'il a un préjugé favorable et accorde sa confiance aux principaux partenaires de ce projet, la Coop fédérée et IFFCO, de grandes coopératives respectivement québécoise et indienne. Par leur mission, elles privilégient des valeurs de coopération, de responsabilité sociale et de développement durable qui sont similaires à celles qu'on retrouve dans le mouvement syndical.

Notre mémoire est divisé en quatre parties : une brève présentation du projet; les éléments que nous considérons être les avantages socioéconomiques du projet pour la région et pour le Québec; notre compréhension des préoccupations environnementales et des réponses qu'y apporte IFFCO Canada.

1. Quelques rappels sur le projet³

IFFCO Canada est une compagnie privée canadienne fondée en juillet 2012 à l'initiative de l'Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO), l'une des plus importantes coopératives agricoles au monde. Ses objectifs principaux sont de répondre aux besoins des agriculteurs indiens et de soutenir leur prospérité grâce à l'approvisionnement efficace en services et en produits agricoles de qualité, et ce, dans une philosophie de coopération et de développement durable. IFFCO est aussi le plus grand manufacturier et distributeur d'engrais en Inde et un acteur dominant sur le marché mondial de l'urée. Ainsi, IFFCO possède, en Inde, cinq usines de fabrication d'engrais et détient des participations à titre de coentreprise à Oman, au Sénégal, en Jordanie, au Pérou et en Australie.

L'entreprise canadienne a été créée en prévision de la construction d'une usine de production d'engrais azoté sous forme d'urée. Outre IFFCO Canada, trois partenaires contribueront à la réalisation du projet en y apportant leur expertise et leur soutien financier.

³ Les principales informations de cette section proviennent du site d'IFFCO Canada, iffcocan.com (Consulté le 17 septembre 2013).

La Coop fédérée, une des 100 coopératives et mutuelles les plus importantes au monde, est la plus grande entreprise agroalimentaire au Québec et le plus important fournisseur de semences, d'engrais et de produits de protection des cultures au Québec. La Coop fédérée s'engage à distribuer les produits d'urée d'IFFCO Canada dans son vaste réseau au Québec, au Canada et dans certains états américains.

Investissement Québec a pour mission de contribuer au développement économique du Québec en stimulant la croissance de l'investissement et en soutenant l'emploi dans les régions. L'organisation soutient financièrement le projet.

Le rôle du partenaire Pacific Gateway Energy, une firme d'investissement canadienne, est d'identifier les opportunités d'affaires pour IFFCO. L'entreprise a notamment participé à l'identification et à l'analyse de divers sites en Amérique du Nord, propices à l'implantation de l'usine d'engrais.

On peut résumer et interpréter comme suit les principaux avantages de construire une telle usine dans le Parc industriel et portuaire de Bécancour :

- ▶ Percer de nouveaux marchés en Amérique du Nord, y compris aux États-Unis avec les possibilités qu'ouvre l'ALÉNA (Accord de libre-échange nord-américain). En commençant par le Québec, le réseau indien veut obtenir des parts de marché actuellement détenues par d'autres pays : pour l'urée, il s'agit de la Russie (27,7 %), de l'Allemagne (20,9 %), de l'Égypte (11,3 %) et d'Ukraine (10,3 %); pour les mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium, il s'agit de la Russie (41,3 %), de la Lituanie (26,3 %) et de l'Égypte (17,7 %) ⁴.
- ▶ Établir un partenariat avec une autre grande coopérative qui assurera la distribution du produit au Québec mais aussi au Canada et dans les états du nord des États-Unis.
- ▶ Assurer un approvisionnement en énergie stable et à faible coût, que ce soit en gaz naturel ou en électricité.
- ▶ Présenter une disponibilité de main-d'œuvre ainsi que des institutions permettant de les former comme le cégep et l'université ainsi qu'Emploi Québec.

⁴ Voir le tableau 2 de l'Annexe 1.

C'est dans les mots suivants que M. Simon Pillarella, vice-président Développement des affaires chez IFFCO Canada s'est exprimé à ce sujet, lors d'une séance du BAPE :

« Le choix de Bécancour s'est fait parmi plus de 40 sites à travers l'Amérique du Nord. Pourquoi? Bien, parce que c'est un parc industriel et portuaire de classe mondiale, un emplacement stratégique en termes logistiques, par le port, l'accès ferroviaire, routier, mais aussi parce que c'est au cœur du Québec agricole; les infrastructures sont présentes, de bonne qualité; on a accès au gaz naturel, qui est un intrant de production; également, un bassin de main-d'œuvre qualifiée, industrielle, présent dans la région et nous croyons qu'il s'agit du meilleur endroit au Québec pour réaliser un tel projet. ⁵ »

2. Un projet majeur pour la relance de la région de Bécancour et de Trois-Rivières

Selon les promoteurs, le projet créera de 1 000 à 1 500 emplois durant la phase de construction, puis 250 emplois directs et environ 500 emplois indirects dans la phase d'exploitation. Le Conseil souhaite que ces emplois, surtout semi spécialisés et non spécialisés, soient disponibles pour les chômeuses et les chômeurs de la région, sans que cela ne compense entièrement toutes les difficultés vécues depuis la fermeture de Norsk Hydro en 2007, les emplois perdus dans la restructuration de l'industrie des pâtes et papiers, la poursuite de la fermeture graduelle de Gentilly-2 à Bécancour (perte de 750 emplois)⁶ et celle, tout récente, de l'usine de Rio Tinto Alcan à Shawinigan (perte graduelle de 425 emplois).

Ce projet permettra de stimuler l'économie d'une région qui a été durement touchée au cours des dernières années. En plus de générer des retombées économiques importantes et de créer des emplois, la réalisation du projet va entraîner des effets bénéfiques pour la population de la région qui subira un exode et un vieillissement moins brutaux que prévus et qui bénéficiera de plusieurs services pouvant être maintenus ou créés.

⁵ BAPE. *Commission d'enquête sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour par entreprise IFFCO Canada Ltée*, Première partie, Volume 1, Bécancour, 3 septembre 2013, p. 21 [En ligne] [www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DT1.pdf]. Transcription des débats, commentaires de Simon Pillarella, vice-président Développement des affaires d'IFFCO Canada.

⁶ Dans le cas de Gentilly-2, les emplois sont perdus pour la région, mais le personnel régulier ne se retrouve pas nécessairement sans emploi. En effet, les conventions collectives signées avec Hydro-Québec prévoient des mesures de déplacement et de reclassement qui obligent cependant la plupart du personnel à déménager. Néanmoins, une centaine d'employés temporaires n'ont pas eu accès à ces mesures et sont venus gonfler le nombre de personnes en chômage.

C'est pour cette raison que, avec d'autres groupes, le Conseil exprime une forte préoccupation pour que des retombées économiques substantielles se fassent sentir pour la main-d'œuvre et chez les fournisseurs : achat auprès des fournisseurs de biens et de services locaux et régionaux; embauche d'une main-d'œuvre locale et régionale à qui on assurera la formation nécessaire. IFFCO Canada a pris des engagements à cet égard et nous entendons suivre attentivement son développement pour nous assurer qu'elle les respectera.

Le partenariat avec la Coop fédérée est très important, car cela nous semble garantir que les lois du Québec seront bien comprises et bien respectées, y compris les lois du travail et le droit à la syndicalisation. Ainsi, nous espérons qu'IFFCO Canada est bien consciente que les travailleurs et les travailleuses de toutes les grandes entreprises du Parc industriel et portuaire de Bécancour sont syndiqués, et que le mouvement syndical régional souhaite qu'il en soit éventuellement de même pour le personnel d'IFFCO Canada, si les travailleurs et les travailleuses le décident librement.

3. Un projet majeur pour le Québec

Des retombées économiques directes et indirectes existent aussi pour l'ensemble du Québec, notamment sous forme de taxes et d'opportunités d'affaires. Ainsi, l'implantation de cette usine permettrait au Québec de développer de nouvelles compétences et de l'expertise dans la production d'engrais et dans des créneaux dérivés. Par exemple, l'entreprise s'est engagée à « [e]xplorer des partenariats pour valoriser le CO₂ et soutenir le développement de ce secteur émergent »⁷.

La production de l'usine est en grande partie destinée aux agriculteurs québécois qui doivent actuellement s'approvisionner entièrement sur les marchés extérieurs. En 2012, le Québec a ainsi importé de l'urée pour une valeur de 194 M \$, de même que des mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium pour une valeur de 65 M \$. L'achat québécois de ces produits aura pour effet de renverser la balance commerciale de négative à positive. Ainsi, le Québec, importateur, deviendrait exportateur⁸.

⁷ IFFCO CANADA. [En ligne] iffcocan.com/?page_id=171 (Consulté le 16 septembre 2013).

⁸ Voir le tableau 1 de l'Annexe 1.

En effet, on fait actuellement face à un marché en forte demande⁹. Les besoins mondiaux pour l'urée est en croissance, puisqu'il s'agit d'un engrais contribuant à augmenter le rendement des terres agricoles. L'augmentation de la population de la planète stimule les besoins en nourriture, alors que la hausse de la surface des terres cultivables demeure limitée (désertification, urbanisation). C'est pourquoi l'amélioration de la productivité est un facteur déterminant pour répondre à la demande mondiale¹⁰.

Enfin, en assurant un approvisionnement local d'engrais, les agriculteurs québécois bénéficieront d'une réduction de certains risques liés au commerce international, comme par exemple des délais, des ruptures de stock ou les effets des variations des taux de change.

4. Des préoccupations environnementales

Le Conseil régional FTQ croit que la principale préoccupation environnementale de ce projet concerne l'émission des gaz à effet de serre. Nous sommes conscients de l'importance de cet enjeu, au niveau mondial et au niveau québécois. Nous croyons cependant qu'IFFCO Canada a déjà démontré l'importance de son engagement pour assurer la plus grande réduction possible de ses émissions de gaz à effet de serre. Des choix ont déjà été faits pour aller en ce sens.

⁹ BAPE. *Commission d'enquête sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour par entreprise IFFCO Canada Ltée*, Première partie, Volume 1, Bécancour, 3 septembre 2013, p. 77 [En ligne] [www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DT1.pdf]. Transcription des débats, commentaires de Manish Gupta, président-directeur général d'IFFCO Canada. Lors de la séance d'information, un intervenant a cité un rapport, présenté à la conférence de 2012, de l'International Fertiliser Industry Association qui affirme qu'en 2016, il y aurait un surplus d'environ 20 mégatonnes d'urée sur le marché. M. Gupta a défendu son évaluation d'une demande d'urée suffisante pour justifier la construction d'une, voire plusieurs usines, en Amérique du Nord. Il a indiqué que les données du rapport sont établies en tenant compte des usines existantes, mais aussi des prévisions concernant tous les projets annoncés de construction d'usines dans le monde, dont plusieurs ne se réaliseront pas : « [...] , mais la majorité de ces analyses présument, font le résumé de sept ou huit usines en Inde. Mais je peux vous dire que ces usines, c'est une surestimation. Ces usines ne se présenteront pas. » Dans la transcription des débats, on trouve le commentaire original en anglais.

¹⁰ GERVAIS, JEAN-PHILIPPE. « Chronique économique : Le monde a besoin d'une industrie agricole canadienne productive », *FAC Express*, 6 septembre 2013 [En ligne] [www.fcc-fac.ca/newsletters/fr/express/articles/20130906_f.asp#story_3] (Consulté le 17 septembre 2013).

« L'entreprise s'est engagée fermement dans une démarche de responsabilité sociale. Dès le début de l'étude d'impact social et environnemental, le dialogue avec les parties prenantes dans la région a été amorcé entraînant des modifications au projet dont :

- ▶ Un changement de site à l'intérieur du Parc industriel afin de privilégier un site désaffecté et restauré (ancien site Norsk Hydro);
- ▶ La décision d'adapter le procédé industriel afin de réduire la consommation de gaz naturel et le substituer par l'électricité pour ainsi diminuer les émissions de gaz à effet de serre.¹¹ »

C'est ainsi que l'usine de Bécancour deviendrait la première usine au monde à utiliser, en plus du gaz naturel, l'hydro-électricité comme source d'énergie, pour environ 20 % de sa production. Selon les promoteurs, elle se classerait ainsi parmi les plus performantes au monde en termes d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone, ce que montre une étude de Ernst & Young qui a été validée par une revue critique dirigée par quatre experts indépendants du Centre interuniversitaire de recherche sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG).

« Les émissions du " berceau à l'entrepôt " de l'urée IFFCO Canada sont environ 30 % inférieures à celles du scénario de référence. Trois facteurs principaux expliquent cette différence :

- ▶ Une utilisation plus faible de gaz naturel à l'usine d'IFFCO Canada, en raison de technologies efficaces sur le plan énergétique et de l'utilisation d'équipement auxiliaire électrique.
- ▶ La faible empreinte carbone de l'électricité produite au Québec, soit l'hydroélectricité à forte majorité.
- ▶ Des distances de distribution réduites pour la plupart des marchés visés.¹² »

¹¹ IFFCO CANADA. [En ligne] [iffcocan.com/?page_id=171] (Consulté le 16 septembre 2013).

¹² ERNST & YOUNG. *IFFCO Canada, Urea comparative carbon footprint*, 4 septembre 2013, p.iii [En ligne] [www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DA13.pdf]. BAPE. *Commission d'enquête sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour*, Première partie, Volume 2, 4 septembre 2013, p. 65-75 [En ligne] [www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DT2.pdf]. Lors de cette séance, Thibault Millet, associé délégué au sein du Groupe des changements climatiques, Développement durable chez Ernst & Young, a présenté les résultats de cette étude « [qui compare] l'empreinte carbone de l'urée qui serait produite par IFFCO Canada à l'urée d'un scénario de référence théorique qui serait finalement ce qui se passerait si l'usine d'IFFCO Canada n'existait pas. » (p. 67). On trouve des informations plus condensées dans la présentation écrite déposée au BAPE : www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DA13.1.pdf.

Nous avons toujours fait la promotion du développement local et régional, notamment par la production et l'achat locaux et régionaux. Cette usine en est une illustration, à laquelle nous serions mal venus de nous opposer. En effet, pourquoi d'autres pays et populations devraient-ils subir les impacts négatifs de la fabrication de produits que nous utilisons ici pour notre propre bénéfice, pour avoir de meilleurs rendements agricoles?

Certains perçoivent une contradiction entre l'intérêt grandissant pour l'agriculture biologique, qui utilise des engrais organiques, et la venue d'une usine fabriquant des engrais inorganiques. Les interventions lors d'une des séances du BAPE montrent cependant que les uns et les autres peuvent libérer des gaz à effet de serre et sont nécessaires pour une production visant une souveraineté alimentaire. D'ailleurs IFFCO fait la promotion d'engrais de substitution en Inde, tout comme la Coop fédérée ici. IFFCO Canada entend d'ailleurs soutenir, même financièrement, le développement d'autres techniques en utilisant ces engrais de substitution.

« [...] il peut aussi y avoir pertes d'azote dans l'air, sous forme de protoxyde d'azote, qui est un gaz à effet de serre. C'est un phénomène qui se produit sur tous les sols de la planète à des degrés divers. Et selon la littérature scientifique la plus récente, le potentiel de relâchement de ce gaz-là n'est pas lié au type de fertilisant; que l'azote soit amené par l'intermédiaire de l'urée, par l'intermédiaire du fumier de vache ou par l'intermédiaire du lisier de porc, ce n'est pas ça qui impactera le potentiel de relâchement de gaz à effet de serre. Les facteurs qui vont dicter l'ampleur de ce phénomène-là sont les conditions du sol et la quantité d'azote qui se trouve dans le sol.¹³ »

« [...] en matière de fertilisation, évidemment, on se gouverne en fonction de l'approche des quatre " R ". Si je peux me permettre de vous la partager, donc les quatre " R " sont une approche mondialement reconnue de fertilisation raisonnée et responsable – c'est en anglais, vous m'excusez –, donc on parle d'utiliser le " *Right product, Right rate, Right time, Right place* ". Donc, d'utiliser le bon produit, l'appliquer au bon taux, l'appliquer au bon moment, en fonction du stade de croissance des plantes et aussi, l'appliquer à la bonne place pour que les plantes puissent le prélever de façon optimale.¹⁴ »

¹³ BAPE. *Commission d'enquête sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour par entreprise IFFCO Canada Ltée*, Première partie, Volume 1, Bécancour, 3 septembre 2013, p. 69-70 [En ligne] [www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DT1.pdf]. Transcription des débats, commentaires de Vincent Cloutier de la Coop fédérée.

¹⁴ BAPE. *Commission d'enquête sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour*, Première partie, Volume 2, Bécancour, 4 septembre 2013, p. 24 [En ligne]

« So when we say we will promote the use of organic fertilisers, we intend to work closely with Coop fédérée, that's one of our shareholders, and a leading farming cooperative in Quebec, and provide all assistance, technical assistance from India, assistance that the plant could provide, even percentage of the profit that we make, in helping develop these farming technics, and alternate fertilisers in Quebec. ¹⁵ »

La production de nouveaux produits pourrait éventuellement avoir un effet indirect sur la diminution de l'émission de gaz à effet de serre, notamment dans le secteur du transport pour les véhicules qui fonctionnent au diesel ou par la récupération d'un déchet de production.

« Nous allons également produire de l'urée liquide, commercialisée plus communément sous le nom de fluide d'échappement diesel. Pour ceux qui ont des véhicules diesel, vous êtes au courant que les nouveaux véhicules ont de petits réservoirs d'urée liquide qui permettent de capter les émissions d'oxyde d'azote des véhicules diesel. Donc, c'est un marché auquel nous voulons nous attaquer.

« Et finalement, nous allons produire, en petits volumes, du sulfate d'ammonium, qui est un engrais de spécialité, qui est issu d'une mesure d'atténuation de notre procédé où on revalorise un déchet de production pour en faire un engrais de spécialité. ¹⁶ »

[www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DT2.pdf]. Transcription des débats, commentaires de Vincent Cloutier de la Coop fédérée.

¹⁵ BAPE. Transcription des débats de la séance tenue le 3 septembre 2013, commentaires de Manish Gupta, président-directeur général d'IFFCO Canada, p.71. Le texte anglais a été inscrit dans le texte, car la traduction simultanée n'est pas entièrement adéquate. « Mais ce que nous faisons la promotion en Inde, c'est un mélange d'organiques et d'inorganiques, donc d'engrais organiques et inorganiques parce que nous croyons que pour nourrir les millions que nous avons en Inde, il nous faut plus de production de la terre, sinon il faudrait faire une déforestation, si on veut. Et pour avoir plus de nourriture, la façon la plus durable à long terme, c'est un mélange d'engrais organiques et inorganiques. Donc, lorsque nous disons que nous allons faire la promotion des engrais... donc, nous allons travailler davantage avec la Coop fédérée et offrir toute l'assistance technique de l'Inde et l'assistance que l'usine peut offrir à aider à développer ces techniques d'utilisation de ces engrais alternatifs, si on veut, au Québec. »

¹⁶ BAPE. *Commission d'enquête sur le projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour par entreprise IFFCO Canada Ltée*, Première partie, Volume 1, Bécancour, 3 septembre 2013, p. 21-22 [En ligne] [www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/engrais_becancour/documents/DT1.pdf]. Transcription des débats, commentaires de Simon Pillarella, vice-président Développement des affaires d'IFFCO Canada.

En conclusion, le Conseil régional FTQ Mauricie et Centre-du-Québec souhaite réitérer l'importance des avantages socioéconomiques du projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais par IFFCO Canada pour les populations des villes et de la périphérie de Bécancour et Trois-Rivières ainsi que pour le développement économique du Québec dans un nouveau secteur. En matière environnementale, IFFCO Canada a déjà démontré son souci de minimiser les émissions de gaz à effet de serre, par l'utilisation de l'hydroélectricité comme source partielle d'énergie dans sa production. Nous ne doutons pas que les consultations actuelles permettront au BAPE de reconnaître l'acceptabilité sociale du projet mais aussi de faire des recommandations pour d'autres mesures d'atténuation.

ANNEXE 1 - Données statistiques sur les importations, les exportations et la balance commerciale québécoises

Tableau 1

Balance commerciale, en dollars (\$), Québec, 2012

	Urée	Mélanges*
Exportations	524 863	20 988
Importations	194 402 260	65 423 707
Balance commerciale	- 193 877 397	- 65 402 719

Tableau 2

Importations par pays, en pourcentage (%), Québec, 2012

	Urée	Mélanges*
Russie	27,7	41,3
Allemagne	20,9	---
Égypte	11,3	17,7
Ukraine	10,4	---
Qatar	7,4	---
Italie	6,0	---
Pologne	3,7	---
États-Unis	2,6	7,6
Pays-Bas	2,5	---
Lituanie	2,2	26,3
Bélarus	---	4,8
Estonie	---	2,2
Autres	5,4	---

*Mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses / ammoniacales

Source : INDUSTRIE CANADA. *Recherche par produit, SH 310210 (urée) et SH 310280 (mélanges d'urée et de nitrate d'ammonium en solutions aqueuses/ammoniacales)*, à partir des plus récentes données de Statistique Canada [En ligne] [www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/fra/accueil] (Consulté le 17 septembre 2013).